



2025-2026

GUIDE DE L'ARBITRAGE

Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby



A L'USAGE DES

OFFICIELS DE MATCH



MOT DE L'ÉLU EN CHARGE DES OFFICIELS DE MATCH

DANIEL IRAZOQUI



A saison nouvelle, organisation novatrice avec la nomination de Richard Duhau et Pierre Courbin comme DALs de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby.

La volonté politique des élus du Comité directeur et du Bureau de la Ligue est de considérer les ODM au niveau du pratiquant sportif et des clubs. Ainsi, le Plan d'Orientation Stratégique de la Ligue intègre l'organisation, les actions et le fonctionnement des ODM. Cette politique est animée et challengée par la Commission des ODM rattachée au Bureau et l'ensemble des commissions de Ligue.

Les DALs sont en charge de l'impulsion et la coordination des axes que l'on souhaite prioritaires : la formation, le recrutement, la fidélisation, le féminin, le groupe Evolution, le binôme Arbitre / RF, le savoir-être, l'identité Ligue, le rôle dans son club, ...

Ce guide me donne la possibilité de saluer et remercier tous les acteurs bénévoles encadrants de l'arbitrage, qui font que notre Ligue soit encore plus efficiente, performante, reconnue. Grâce à eux, nos arbitres, évaluateurs, coaches, accompagnateurs, peuvent évoluer dans de bonnes conditions et progresser chacun à leur niveau.

Mes remerciements vont également au Président et au Bureau de notre Ligue pour la confiance accordée, en y associant les salariés du pôle ODM, Coralie et Eliott.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne saison 2025-26 dans l'épanouissement de votre engagement sportif, humain, sociétal, dans l'accompagnement des pratiquant(e)s et des 380 clubs de notre Ligue. Bien sportivement !



MOT DES DALs

PIERRE COURBIN ET RICHARD DUHAU



Cette nouvelle saison qui débute est l'occasion de vous communiquer tous nos vœux de performances sportives et personnelles.

La dimension territoriale est construite pour vous accompagner au mieux dans ces objectifs grâce à des personnes de qualités qui veillent à la réussite de l'arbitrage. Nous sommes sensibles à ce que tous les Officiels de match travaillent de manière collaborative et bienveillante.

Notre prise de fonction s'inscrit dans une volonté de bonifier la dynamique qui est présente en Nouvelle Aquitaine et d'y inscrire des objectifs ambitieux afin que notre territoire rayonne sur la sphère nationale. Bonne saison à toutes et à tous !



ACTEURS **04**

<u>Commission de l'arbitrage</u>
<u>Cartographie</u>
<u>Coordonnées principales</u>
<u>Conseiller·ère·s Techniques de Club</u>
<u>Référent·e·s arbitrage bassin</u>

FORMATION **10**

<u>Formation continue des Officiels</u>
<u>Groupe Évolution</u>
<u>Examen Niveau 1 (AN1)</u>
<u>Examen Niveau 2 (AN2)</u>
<u>Examen Niveau 3 (AN3)</u>
<u>Concours Jeune Arbitre (CJA)</u>
<u>Concours Arbitre Académie (CAA)</u>
<u>Examen Niveau 4 (AN4)</u>

CLUB **19**

<u>Arbitre Acteur au Cœur de son Club (2A2C)</u>
<u>École d'arbitrage</u>
<u>Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage</u>
<u>Labellisation</u>

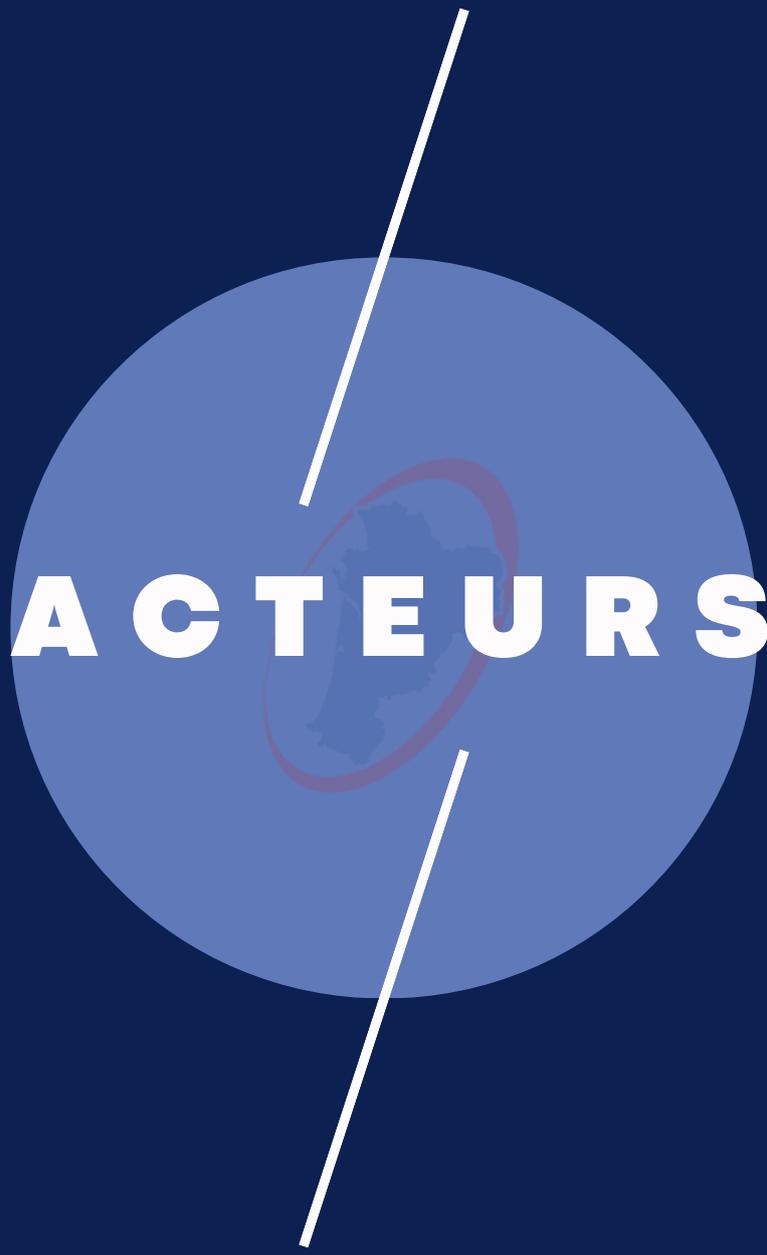
MATCH **24**

<u>Désignations</u>
<u>Procédure Oval-e : indisponibilités et « doubler »</u>
<u>Equipe Arbitre / RF</u>
<u>Préparer son match</u>
<u>Arbitre Assistant·e</u>
<u>Après le match</u>
<u>Feuille de match</u>

DÉFRAIEMENT **32**

<u>Secteur professionnel</u>
<u>Secteur fédéral</u>
<u>Secteur territorial</u>
<u>Tableau récapitulatif</u>
<u>Procédure Oval-e : recevoir ses défraiements de match</u>
<u>Procédure Oval-e : consulter son compte F.F.R.</u>

LIENS UTILES **39**



A C T E U R S

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

ÉLU EN CHARGE DES OFFICIELS DE MATCH



Daniel IRAZOQUI

DAL



Pierre COURBIN



Richard DUHAU

DTA



François GODIN



José FERNANDEZ



Michaël RICHARD



Bernard LADOIS



Bruno ESCLAVARD



Thierry DEVAIS



Pierre BIGNALET

PÔLE ADMINISTRATIF



Eliott JEANJEAN



Coralie VIEILHESCAZES

GROUPE ÉVOLUTION



Fabrice ALEJO



Julien CASTAIGNÈDE



Stéphane SAUTREAU



Pierre URRUTY

FORMATEURS DE LIGUE



Benjamin BARRETEAU



Gérard ETCHECOPAR



Corentin LATAPPY



Samuel LE GENTIL

AUTRES MEMBRES



Jean-Luc VERGÉ
Resp. Représentant Fédéraux



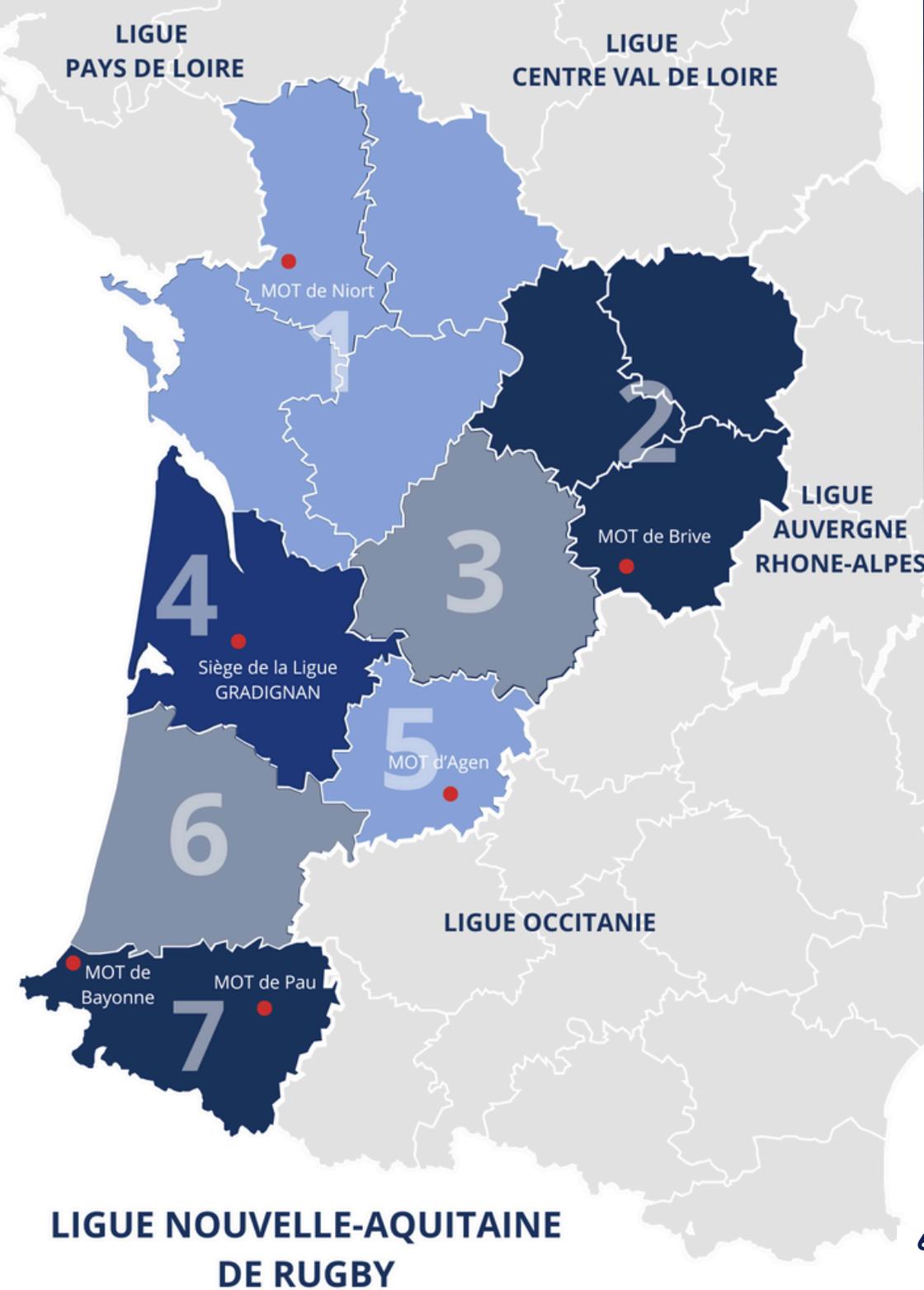
Jacques LARRERE
Resp. Supervision



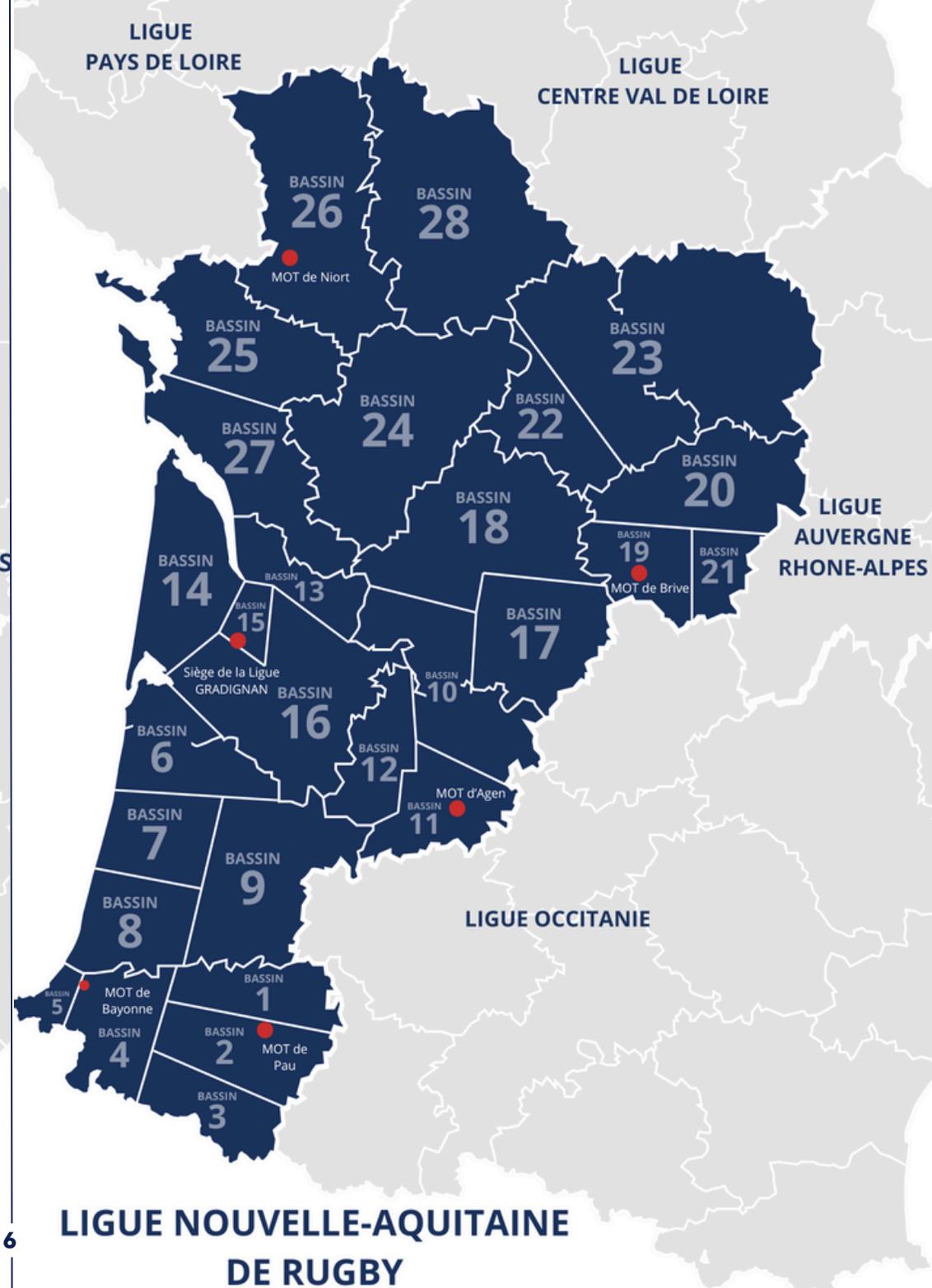
Christophe APPARICIO
Coord. arbitrage féminin



Henri LALANNE
Coord. arbitrage à 7



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE RUGBY



LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE RUGBY

COORDONNÉES

DIRECTEURS EN ARBITRAGE DE LIGUE (DAL)

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
COURBIN	Pierre	1-2-3-4	06 83 18 48 62	pierretx.courbin@laposte.net
DUHAU	Richard	5-6-7	06 63 93 01 77	richard.duhau@wanadoo.fr

FORMATEURS DE SECTEUR

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
DESPINOY	Charles	16-17-79-86	06 83 37 30 78	charlesdespi@yahoo.fr
ALBUISSON	Rémi	19-23-87	06 30 44 94 82	remi.albuisson@gmail.com
EYROLLES	Sébastien		06 48 01 66 75	sebastien.eyrolles@icloud.com
LARENIE	Damien	24	06 82 13 31 09	larenie.yon@orange.fr
EYMERY	Romain		07 88 67 40 38	eymeryromain24@gmail.com
RAMEAU	Sylvain	33	06 37 96 84 45	formateurs.arbitres33@gmail.com
MALIÉ	Loïc		06 49 56 14 33	
DEFENDI	Damien	47	06 31 84 97 07	ddefendi@orange.fr
UHART	Christophe	40	06 61 08 48 63	christopheuhart@gmail.com
URRUZMENDI	Evan	64	06 33 62 29 42	evan.urruz@hotmail.fr
CHEDEVILLE	Timothée		06 16 25 64 39	timothee.chedeville@hotmail.fr

DIRECTEURS TERRITORIAUX DE L'ARBITRAGE (DTA)

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
GODIN	François	16-17-79-86	06 75 68 16 94	fg.dda.pch@orange.fr
FERNANDES	José	19-23-87	06 77 76 22 28	dda-limousin@outlook.fr
RICHARD	Michaël	24	06 81 82 97 60	dda24.secteur3@gmail.com
LADOIS	Bernard	33	06 81 58 63 95	bernard.ladois@laposte.net
ESCLAVARD	Bruno	47	06 88 54 46 19	bruno.esclavard@ac-bordeaux.fr
DEVAIS	Thierry	40	06 84 12 59 21	thierry.devais@orange.fr
BIGNALET	Pierre	64	06 29 80 41 12	pierrebignalet@gmail.com

FORMATEURS DE LIGUE

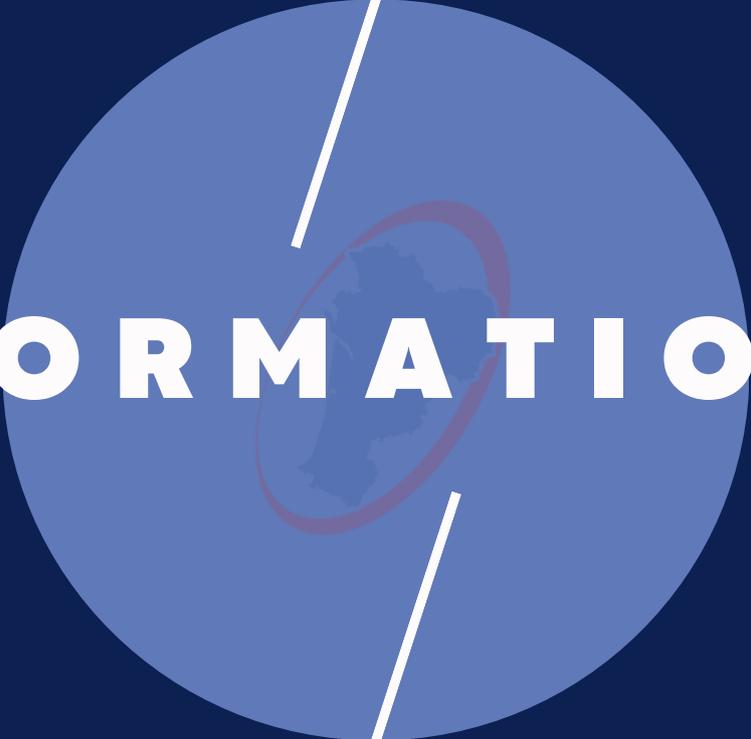
NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
BARRETEAU	Benjamin	Ligue	06 87 94 90 44	benjamin.barreteau@bbox.fr
ETCHECOPAR	Gérard	Ligue	06 12 51 18 49	gedge.etcche@laposte.net
LATAPPY	Corentin	Ligue	06 88 31 08 64	corentin.lat@gmail.com
LE GENTIL	Samuel	Ligue	06 18 21 33 14	samuel.legentil5@gmail.com

CONSEILLER·ÈRE·S TECHNIQUE DE CLUB

BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL	BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
1	LABEYRIE	Benoît	06 50 26 80 82	benoit.labeyrie@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	15	MAUDOU	Alex	06 86 73 19 45	alex.maudou@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
2	GRUNENBERGER	Julie	06 77 76 09 11	julie.grunenberger@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	16	RICHET	Mickaël	06 31 58 82 59	mickael.richet@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
3	ESTECAHANDY	Patrice	06 75 04 79 55	p.estecahandy@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	17	JALES	Clément	06 43 03 76 07	clement.jales@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
4	GOUSSEAU	Simon	06 10 32 41 64	simon.gousseau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	18	CHOPART	Jérémie	07 87 27 27 73	jeremie.chopart@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
5	CARRILLO	François	06 74 14 27 82	francois.carrillo@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	19	FOULQUIER	Nicolas	06 45 43 89 81	nicolas.foulquier@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
6	BLOND	Xavier	06 86 26 83 06	xavier.blond@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	20	PUYDEBOIS	Nicolas	06 31 11 67 01	nicolas.puysdebois@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
7	GOURDON	Maxime	06 16 93 49 24	maxime.gourdon@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	21	ZANETTI	Sébastien	06 70 31 07 41	sebastien.zanetti@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
8	DULUCQ	Thierry	06 64 68 67 42	tdulucq@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	22	COUSTY	Clément	06 32 43 88 75	clement.cousty@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
9	MARTIN	Benjamin	06 71 76 90 32	benjamin.martin@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	23	BERSARS	Mathieu	06 82 41 61 43	mathieu.bersars@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
10	MARCHES	Laurent	06 80 91 54 87	laurent.marches@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	24	VAYSSE	Thibault	07 87 82 15 69	thibaut.vaysse@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
11	BENETTON	Philippe	06 08 26 60 07	philippe.benetton@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	25	RATEAU	Cédric	06 83 42 02 61	cedric.rateau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
12	EDMOND	Pierre	06 19 03 03 13	pierre.edmond@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	26	MÉTOIS	Bastien	06 45 52 62 87	bastien.metois@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
13	BAGATE	Antoine	06 31 58 35 42	antoine.bagate@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	27	MACKOWIAK	Mathias	06 22 39 75 77	jeremy.robert@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
14	BUREAU	Ludovic	06 27 39 65 16	ludovic.bureau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	28	BAYOU	Marie	06 82 20 72 85	marie.bayou@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

RÉFÉRENT·E·S ARBITRAGE BASSIN

BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL	BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
1	MERCAPIDE	Anthony	06 17 32 01 17	anthony.mercapide@sfr.fr	15	LAPORTE	Lucie	06 73 55 47 28	lucie.laporte24@outlook.fr
2	LAMAGNERE	Stéphane	06 88 74 71 70	slamagnere@live.fr	16	VERGNAUD	Frédéric	06 10 76 44 76	fredericvergnaud33@gmail.com
3	LABES	Jean-Bernard	06 74 91 26 97	jblabes@hotmail.com	17	LARENIE	Damien	06 82 13 31 09	larenie.yon@orange.fr
4	COMETS	Xavier	06 86 60 90 31	xabi.c@agrileader.fr	18	THOURON	Vincent	06 74 10 58 87	vincent.thouron@orange.fr
5	URRUTIA	Patxi	06 31 16 08 54	patxiu64@hotmail.fr	19	IONUT MARIAN	Florea	06 43 08 19 94	ionutmariannflore@yahoo.com
6	UHART	Christophe	06 61 08 48 63	christopheuhart@gmail.com	20	CHAPPE	Mickaël	06 70 82 58 47	mickaelchap@gmail.com
7	MARBOT	Adrien	06 88 55 70 41	adrienmarbot@hotmail.fr	21	GALPIN	Etienne	06 74 16 88 43	etienne.galpin10@gmail.com
8	BERNACHY	Romain	06 77 99 56 25	rbernachy@gmail.com	22	BORDES	François	06 83 74 87 20	francois.bordes19@gmail.com
9	DUBOUCH	Olivier	06 38 15 71 14	olivier40rugby@hotmail.fr	23	ALBUISSON	Rémi	06 30 44 94 82	remi.albuisson@gmail.com
10	DUCASSE	Frédéric	06 82 07 01 30	ducasses@free.fr	24	GEOFFROY	Didier	06 43 01 34 46	geo.didier@wanadoo.fr
11	BARBOSA	Xavier	06 17 05 37 18	barbo47@hotmail.fr	25	ALEJO	Fabrice	06 19 75 50 04	fabrice.alejo@gmail.com
12	DEFENDI	Damien	06 31 84 97 07	ddefendi@orange.fr	26	BARATANGE	Benoît	07 86 76 24 24	b.barantage@orange.fr
13	ALARY	Pierre-Alexandre	06 29 87 14 40	p2a.alary@gmail.com	27	MERCADET	Thierry	06 19 90 14 72	thierrymercadet17@gmail.com
14	PEREZ-YBARZABAL	Antton	07 77 73 77 81	anttondu33@hotmail.fr	28	JOSSIER	Clément	06 34 19 43 41	clément.jossier@sfr.fr



FORMATION

FORMATION CONTINUE DES OFFICIELS

Les Formateurs de secteur

Les Formateurs de secteur sont les premiers interlocuteurs des Officiels de match au sein de leur secteur. À ce titre, ils sont les relais privilégiés pour la diffusion des consignes, des informations techniques, administratives ou logistiques tout au long de la saison. Ils doivent être considérés comme les destinataires prioritaires de toutes les questions relatives à la règle, à l'organisation ou à la vie de l'arbitrage.

Les Formateurs de secteur sont également responsables de la mise en oeuvre de la formation continue dans leur territoire. Cela comprend :

- L'organisation et l'animation des réunions mensuelles de formation, en suivant les thématiques définies par le Plan National de Formation (PNF), avec l'appui des Formateurs de Ligue ;
- La coordination des formations aux examens (AN1, AN2, AN3, AN4, CJA et CAA) qu'ils animent, co-animent ou délèguent selon les besoins et les ressources.

Engagement dans la formation : assiduité, implication et travail personnel

Les Officiels de match s'engagent dans une démarche de formation continue indispensable au maintien et au développement de leurs compétences. À ce titre, ils doivent :

- Participer activement aux réunions mensuelles de secteur organisées par leur Formateur ;
- Être présents aux rassemblements (journées, stages) organisés par la Ligue et/ou le secteur.

Le respect de ces obligations garantit une progression individuelle constante, un niveau de connaissance élevé et homogène, et une dynamique collective bénéfique à tou·te·s.

Par ailleurs, chaque Officiel reçoit, en début de saison, le *Mémento des Officiels de match*, outil de référence, de travail et de révision. Il est vivement recommandé d'entretenir et renouveler régulièrement ses connaissances règlementaires, de faire preuve de curiosité et de rigueur dans son travail personnel et de préparer en amont les thématiques abordées lors des réunions mensuelles.

En parallèle, l'arbitre doit veiller à sa préparation physique tout au long de la saison. Une bonne condition physique est une exigence incontournable pour accompagner le jeu, garantir une lucidité maximale de l'arbitre et renforcer la crédibilité de ses décisions sur le terrain.

Pour accompagner cette exigence de préparation, Pierre Urruty, préparateur physique de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, met chaque mois à disposition un plan d'entraînement physique spécifique diffusé par mail et disponible sur Perf'Arbitre (Documents > Documents Ligue Nouvelle-Aquitaine > Préparation physique).

GROUPE ÉVOLUTION

Genèse et objectifs

Dans le cadre de sa mission de détection, d'accompagnement et de valorisation des talents, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby s'engage pleinement dans le développement de ses arbitres à fort potentiel. Le Groupe Évolution incarne cette volonté de préparer l'élite arbitrale de demain.

Créé lors de la saison 2020-2021, le Groupe Évolution de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby s'inscrit dans la continuité du Groupe Développement initié par la Fédération, aujourd'hui dissous.

Ce dispositif a pour ambition de soutenir l'émergence et l'accession d'arbitres néo-aquitains pré-sélectionnés vers le plus haut niveau, que ce soit au niveau fédéral ou au sein du secteur professionnel. Il repose sur un accompagnement individualisé, exigeant et permanent, centré sur les multiples dimensions de la performance arbitrale.

Fonctionnement et encadrement

Sous la responsabilité de Fabrice Alejo et Julien Castaignède, le Groupe Évolution propose à une sélection restreinte d'arbitres à fort potentiel un cadre de travail adapté et un accompagnement structuré, composé notamment de :

- L'analyse vidéo et l'exploitation des outils de suivi de la performance ;
- Un programme de préparation physique individualisé ;
- Un accompagnement mental et un soutien à la gestion émotionnelle ;
- Un suivi rapproché par un coach référent.

Pour la saison 2025-2026, l'âge limite au moment de l'entrée dans le groupe est fixé à 25 ans (âge maximum au 1er juillet 2025). Il se composera de 23 arbitres (9 en Fédérale 2 et 14 en Fédérale 3). Les arbitres sont engagé-e-s pour une durée de 2 saisons, renouvelables en cas de promotion au niveau supérieur. Un renouvellement de l'effectif est à prévoir chaque saison en fonction des promotions, des fins de cycle ou des sorties anticipées (non-respect des engagements contractuels) des arbitres.

Pour en savoir plus, vous trouverez une documentation complète sur Perf'Arbitres en empruntant le chemin suivant :

" Documents " > " Document de la ligue Nouvelle-Aquitaine " > " Groupe Evolution "

EXAMEN NIVEAU 1 (AN1)

L'examen de Niveau 1 marque une première étape importante dans le parcours de tout arbitre. Organisé en fin de première saison, il vient valider les acquis essentiels de la formation initiale.

Cet examen est obligatoire pour l'ensemble des arbitres ACF et constitue le socle commun de connaissances indispensables pour avancer dans l'arbitrage.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Tou·te·s les arbitres ACF ont obligation de passer et valider cet examen de Niveau 1. En effet, le statut d'ACF ne peut être accordé que pendant une saison maximum
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre AN1 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 1
LIEU DE FORMATION	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur
FORME D'EXAMEN	Réalisé par la DCSOM et mis à disposition des Formateurs de Ligue Examen papier d'une durée de 02h00
CONNAISSANCES REQUISES	Les incontournables de la règle Le jeu et sa connaissance L'administratif Le savoir-faire arbitral La rédaction d'un rapport
EXIGENCE DE RÉUSSITE	10/20 de moyenne générale
DATE ET ORGANISATION	25 avril 2026 Organisation et correction : Formateurs de Ligue et Formateur de secteur
RATTRAPAGE	Possible en septembre de la saison suivante (responsabilité des DTA)

EXAMEN NIVEAU 2 (AN2)

Les examens permettent aux arbitres de formaliser leur volonté de progresser et de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Afin de garantir un accompagnement adapté tout au long de la saison, il est essentiel d'en informer son Formateur de secteur et son DTA le plus tôt possible dans la saison. Cette anticipation est la première étape d'une préparation efficace et structurée.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Les arbitres détenteur·trice·s du grade d'« AN1 » ont la possibilité, s'ils ou elles le souhaitent, de présenter l'examen de Niveau 2 (AN2)
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre AN2 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 2
LIEU DE FORMATION	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur
FORME D'EXAMEN	Réalisé par la DCSOM et mis à disposition des Formateurs de Ligue Examen papier d'une durée de 02h30
CONNAISSANCES REQUISES	Les incontournables de la règle Le jeu et sa connaissance L'administratif Le savoir-faire arbitral La rédaction d'un rapport
EXIGENCE DE RÉUSSITE	1 – La moyenne devra être obtenue à chaque sous-partie 2 – La note minimale finale exigée est de 12/20 Toute note inférieure à l'une ou l'autre de ces conditions sera éliminatoire
DATE ET ORGANISATION	25 avril 2026 Organisation et correction : Formateurs de Ligue et Formateur de secteur
RATTRAPAGE	AUCUN

EXAMEN NIVEAU 3 (AN3)

Les examens permettent aux arbitres de formaliser leur volonté de progresser et de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Afin de garantir un accompagnement adapté tout au long de la saison, il est essentiel d'en informer son Formateur de secteur et son DTA le plus tôt possible dans la saison. Cette anticipation est la première étape d'une préparation efficace et structurée.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Les arbitres détenteur·trice·s du grade d'« AN2 », et âgé·e·s de minimum 24 ans pour les hommes / 26 ans pour les femmes et de maximum 54 ans et licencié·e·s en tant qu'arbitre à la F.F.R.
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre AN3 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 3
LIEU DE FORMATION	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur
FORME D'EXAMEN	1 – Contrôle continu : validation des QCM sur Perf'Arbitre (la note de 20/20 est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen final) 2 – Examen final : sur table durée de 03h00 Réalisé par la DCSOM et mis à disposition des formateurs de ligue
CONNAISSANCES REQUISES	Savoir, savoir-faire et savoir être (règles du jeu, prise de décision, conduite de match...), connaissance du jeu, analyse vidéo, rédaction rapport
EXIGENCE DE RÉUSSITE	Partie A. Connaissance théorique de la règle. Note minimale : 18/30 Partie B. Application de la règle. Note minimale : 12/20 Partie C. Connaissance, compréhension et application des règles expérimentales et directives. Note minimale : 18/30 Partie D. Connaissance des contraintes et subtilités administratives. Note minimale : 12/20 Note globale minimale : 70/100
DATE ET ORGANISATION	Date : fixée par la DCSOM Organisation : dans les centres d'examen définis par la DCSOM Correction : réalisée par la DCSOM
REMARQUES	L'obtention du grade d'« Arbitre AN3 » n'entraîne pas le classement de l'arbitre au niveau fédéral. Pour cela, il·elle devra valider le niveau 4 (formation supplémentaire organisée par la DCSOM la saison suivante) Un·e arbitre ne pourra se présenter que 3 fois maximum à cet examen

CONCOURS JEUNE ARBITRE (CJA)

Les examens permettent aux arbitres de formaliser leur volonté de progresser et de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Afin de garantir un accompagnement adapté tout au long de la saison, il est essentiel d'en informer son Formateur de secteur et son DTA le plus tôt possible dans la saison. Cette anticipation est la première étape d'une préparation efficace et structurée.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Les arbitres détenteur·trice·s du grade d'« AN2 », et âgé·e·s de 18 à 23 ans pour les hommes et de 18 à 25 ans pour les femmes (âge maximum le jour de l'épreuve orale finale) et licencié·e·s en tant qu'arbitre à la F.F.R.
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre AN3 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 3 en valorisant la formation des jeunes
LIEU DE FORMATION	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur
FORME D'EXAMEN	1 – Contrôle continu : validation des QCM sur Perf'Arbitre (la note de 20/20 est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen final) 2 – Examen écrit : sur table durée de 03h00 Réalisé par la DCSOM et mis à disposition des formateurs de ligue 3.a – <u>Pour les 12 meilleur·e·s au niveau national</u> Examen oral le 27/06/26 à Paris (invitation finale TOP 14) Classement et palmarès de 1er à 12eme En cas de réussite, ces 12 arbitres valident le niveau 4 (AN4) 3.b – <u>Pour les autres</u> : Si note minimale validée, obtention du niveau 3 (AN3)
CONNAISSANCES REQUISES	Savoir, savoir-faire et savoir être (règles du jeu, prise de décision, conduite de match...), connaissance du jeu, analyse vidéo, rédaction rapport
EXIGENCE DE RÉUSSITE	1 – Examen écrit : idem que l'examen de niveau 3 2 – Examen oral : Composé de deux sous-épreuves, d'une durée maximum de 20 minutes Les clips vidéos et les réponses attendues sont validées par la DCSOM Les examinateur·trice·s officiellement désigné·e·s évaluent les connaissances globales du·de la candidat·e. sur un maximum de critères
DATE ET ORGANISATION	Date : fixée par la DCSOM Organisation : dans les centres d'examen définis par la DCSOM Correction : réalisée par la DCSOM
REMARQUES	Pour les arbitres ne faisant pas partie des 12 meilleur·e·s au niveau national, même système que pour le Niveau 3

CONCOURS ARBITRE ACADEMIE (CAA)

Les examens permettent aux arbitres de formaliser leur volonté de progresser et de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Afin de garantir un accompagnement adapté tout au long de la saison, il est essentiel d'en informer son Formateur de secteur et son DTA le plus tôt possible dans la saison. Cette anticipation est la première étape d'une préparation efficace et structurée.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Les arbitres détenteur·trice·s du grade d'« Arbitre Niveau 2 » et inscrit·e·s officiellement sur les listes d'une Académie fédérale en classe de terminale
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre Niveau 3 » en validant la formation à l'arbitrage reçue au cours du cursus de formation dans le cadre du double projet « études / arbitrage »
LIEU DE FORMATION	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Au sein des Académies fédérales Travail personnel et formation secteur
FORME D'EXAMEN	1 – Contrôle continu : validation des QCM sur Perf'Arbitre (la note de 20/20 est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen final) 2 – Examen écrit : sur table durée de 03h00 (année terminale) Réalisé par la DCSOM et mis à disposition des formateurs de ligue 3 – Oral spécifique avec jury (année post-bac) Les 8 meilleur·e·s candidat·e·s valident le niveau 4 (AN4) Les 3 meilleur·e·s candidat·e·s de cet oral sont invité·e·s à la finale du Top 14
CONNAISSANCES REQUISES	Savoir, savoir-faire et savoir être (règles du jeu, prise de décision, conduite de match...), connaissance du jeu, analyse vidéo, rédaction rapport
EXIGENCE DE RÉUSSITE	1 – Examen écrit : <i>idem</i> que l'examen de niveau 3 2 – Examen oral : Composé de deux sous-épreuves, d'une durée maximum de 20 minutes Les clips vidéos et les réponses attendues sont validées par la DCSOM Les examinateur·trice·s officiellement désigné·e·s évaluent les connaissances globales du·de la candidat·e· sur un maximum de critères
DATE ET ORGANISATION	Date examen oral et examen écrit : fixée par la DCSOM Organisation : dans les centres d'examen définis par la DCSOM Correction : réalisée par la DCSOM
REMARQUES	Ces arbitres font l'objet d'un suivi particulier, notamment en termes de désignations. Une communication active est réalisée sur leur engagement. La valorisation de leur parcours dans le cadre du double projet « études / arbitrage » est montré en exemple

EXAMEN NIVEAU 4 (AN4)

Les examens permettent aux arbitres de formaliser leur volonté de progresser et de franchir une nouvelle étape dans leur parcours. Afin de garantir un accompagnement adapté tout au long de la saison, il est essentiel d'en informer son Formateur de secteur et son DTA le plus tôt possible dans la saison. Cette anticipation est la première étape d'une préparation efficace et structurée.

ARBITRES CONCERNÉ·E·S	Les arbitres détenteur·trice·s du grade d'« Arbitre Niveau 3 », officiellement inscrit·e·s à la formation spécifique Niveau 4 dispensée par la DCSOM
OBJECTIFS	Obtenir le grade d'« Arbitre Niveau 4 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 4 dispensée par la DCSOM
LIEU DE FORMATION	En distanciel, par visio-conférence
DATE ET ORGANISATION	Planning et organisation de formation : fixés par la DCSOM et les formateurs Planning et organisation de l'oral : définis par la DCSOM Examineur·trice·s : défini·e·s par la DCSOM
FORME D'EXAMEN	Examen oral spécifique composé de deux sous-épreuves identiques, chacune d'une durée maximum de 20 minutes Clips vidéos sélectionnés et réponses attendues validées par la DCSOM et mis à disposition des examinateur·trice·s officiel·le·s Les examinateur·trice·s officiellement désigné·e·s évaluent, au cours de deux entretiens individuels oraux, les connaissances globales du·de la candidat·e sur un maximum de critères
CONNAISSANCES REQUISES	Savoir, savoir-faire et savoir être (règles du jeu, prise de décision, conduite de match...), connaissance du jeu, analyse vidéo
EXIGENCE DE RÉUSSITE	Les exigences de notation sont définies par la DCSOM et seront communiquées en temps voulu
REMARQUES	L'obtention du grade d'« Arbitre AN4 » n'entraîne pas automatiquement le classement de l'arbitre au niveau fédéral. Ce classement dépendra des places disponibles dans le secteur d'appartenance En cas d'échec à l'épreuve orale, l'arbitre n'aura pas besoin de repasser l'examen écrit de Niveau 3

CLUB

ARBITRE ACTEUR AU COEUR DE SON CLUB (2A2C)

Lancée au cours de la saison 2017/2018 par la DTNOM, l'action « *Arbitre Acteur au Cœur de son Club (2A2C)* » vise à **renforcer la place de l'arbitre dans la vie du club**, en créant du lien entre arbitres et forces vives du club ; joueur·euse·s, éducateur·trice·s, entraîneur·euse·s et dirigeant·e·s. Elle repose sur une idée simple : intégrer la connaissance des règles dans la formation du·de la joueur·euse dès le plus jeune âge, tout en permettant aux arbitres d'être davantage identifié·e·s, reconnu·e·s et impliqué·e·s dans leur environnement de club.

Cette action se veut à la fois un **outil de formation**, en aidant les joueur·euse·s à mieux comprendre les règles pour mieux jouer, et un **outil de promotion de l'arbitrage**, en donnant à certain·e·s jeunes l'occasion de s'initier à ce rôle fondamental dans un cadre bienveillant et formateur.

Les **Écoles de Rugby** (des M8 aux M14), ainsi que les **équipes jeunes** (M16 et M19), constituent les premières cibles de cette démarche. Toutefois, il est recommandé d'en prolonger la dynamique au sein des **collectifs séniors**, dans une logique de dialogue, de transmission et de progression mutuelle.

La réussite de l'action 2A2C repose avant tout sur l'engagement collectif du club. Elle ne peut fonctionner sans l'implication coordonnée des dirigeant·e·s, des éducateur·trice·s et des arbitres, qui forment ensemble les piliers de cette initiative. Elle s'inscrit dans une **dynamique volontaire et souple, adaptée aux réalités de chaque structure**.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette action, plusieurs outils sont mis à disposition sur Perf'Arbitres, ou peuvent être transmis par les Formateurs de Ligue et de secteur.

Des contenus sont proposés selon les catégories :

- Fondamentaux des règles pour les M8/M10 ;
- Formation au passeport arbitrage pour les M12/M14 ;
- Perfectionnement sur les règles sensibles pour les M16/M19.

Enfin, il est rappelé que les **ASR (Ateliers de Sensibilisation aux Règles)** sont des étapes obligatoires pour tous les clubs. Ceux-ci doivent impérativement fournir des joueur·euse·s-arbitres lors des plateaux tout au long de la saison.

ÉCOLE D'ARBITRAGE

POSTULAT

**TOUTE ÉCOLE DE RUGBY DEVRAIT AVOIR
SA PROPRE ÉCOLE D'ARBITRAGE**

Former les jeunes à l'arbitrage, c'est leur offrir une **nouvelle manière de comprendre le jeu**, de **progresser dans leur pratique**, et peut-être même de **susciter des vocations** pour un rôle essentiel à la vie du rugby.

Les arbitres de club sont invité-e-s à s'impliquer pleinement dans cette démarche, en s'appuyant sur leurs compétences et leur proximité avec les jeunes et l'école de rugby. L'objectif est clair : dans la mesure du possible, chaque club doit s'engager à mettre en place une École d'Arbitrage.

Libre à chacun d'organiser les séances selon ses moyens et ses envies : travail pratique sur le terrain, réunions en salle, visionnage de clips, QCM... Des supports adaptés sont disponibles via les Formateurs de Ligue, qui peuvent également vous accompagner dans la construction d'un programme sur-mesure.

Outre ses bienfaits pédagogiques évidents, cette démarche est prise en compte dans la labellisation des Écoles de Rugby. Elle constitue donc un **levier stratégique pour les clubs souhaitant valoriser leur engagement éducatif et structurant**.

JEU CONCOURS DÉCOUVERTE DE L'ARBITRAGE

Un des moments forts du parcours d'une École d'Arbitrage est la participation au Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage (JCDA). Chaque saison, les clubs sont invités à présenter au moins une équipe composée de quatre jeunes joueur·euse·s.

Après plusieurs tours de sélection, l'équipe victorieuse au niveau régional représente la Ligue lors de la finale nationale à Paris. Une belle reconnaissance, ponctuée d'un moment inoubliable : l'invitation à assister à la finale du Top 14 pour les quatre jeunes et leur accompagnateur·trice.

PUBLIC CONCERNÉ	Les joueurs M14 et les joueuses M15 (saison en cours) Participation impossible aux personnes licencié·e·s en tant qu'arbitre F.F.R. Attention : un·e joueur·euse ne peut participer qu'à une finale nationale
OBJECTIFS	Formation du·de la joueur·euse à la connaissance de la règle Promotion de l'arbitrage auprès des jeunes licencié·e·s
COMPÉTENCES REQUISES	Connaissance des règles fondamentales du rugby, des règles spécifiques des catégories d'âge des candidat·e·s et d'une culture rugbystique arbitrale
LIEU DE FORMATION	Au sein des Écoles de Rugby
CONTENU CONCOURS	Réalisation par les Formateurs de Ligue pour les étapes de sélection Ligue Réalisation par la DCSOM pour l'épreuve finale lors de la journée nationale
ORGANISATION & CALENDRIER	<ul style="list-style-type: none">Phase Ligue Chaque club présente une (ou plusieurs) équipe(s) de 4 joueur·euse·s aux phases de qualification déterminée par la Ligue, la mixité étant encouragée Les 13 ligues organisent l'examen (épreuve et correction) et sélectionnent une équipe sur les critères de leurs choix Étape 1 (phase « bassin ») : fin janvier, distanciel Étape 2 (phase « secteur ») : début mars, distanciel Étape 3 (finale Ligue) : 04 avril, présentiel (siège Ligue Gradignan)Phase Nationale 26-27-28 juin 2026, en marge de la finale du Top 14, à Paris Mixage des équipes (pas de vainqueur), ateliers ludiques autour de la règle
REMARQUES	Cette action fait partie du processus de labellisation des EDR. Elle peut être réalisée dans la continuité de la formation au passeport arbitre des M14

LABELLISATION

THÈME	ITEMS VALIDATION			
RÉFÉRENT	Présence d'un référent en arbitrage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ARBITRE ACTEUR AU COEUR DE SON CLUB	M8 – Connaissance des règles fondamentales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M10 – Connaissance des règles fondamentales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M12 – Participation ASR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M14 – Participation ASR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M16 – Perfectionnement sur les règles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M19 – Perfectionnement sur les règles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PASSEPORT ARBITRAGE	Nombre (minimum) de M12 titulaire du passeport arbitrage	0	2	4
	Nombre (minimum) de M14/M15 titulaire du passeport arbitrage	1	4	8
JEU CONCOURS DÉCOUVERTE DE L'ARBITRAGE (JCDA)	Nombre (minimum) d'équipes participantes (4 joueur·euse·s)	1	1	2
ARBITRE EN COURS DE FORMATION (ACF)	Affiliation (minimum) d'ACF issus de l'École d'arbitrage	0	1	2
RELATION MILIEU SCOLAIRE	Au moins 1 arbitre au sein d'une Académie Fédérale OU au sein d'une section sportive OU conventionné avec une fédération scolaire (USSS, UGSEL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

MATCH

DÉSIGNATIONS

Être désigné-e pour un match : les points-clés

Avant toute désignation, assurez-vous que votre géocodage soit à jour sur Oval-e. C'est une étape indispensable, notamment en cas de changement de club ou d'adresse : sans cela, aucune désignation ne sera possible.

Une fois connecté-e à Oval-e avec vos identifiants (et après modification, chaque saison, du mot de passe automatiquement attribué), vous aurez accès à votre espace personnel. Celui-ci vous permet notamment de consulter vos désignations (passées et à venir), télécharger vos convocations, saisir un rapport ou carton bleu, gérer vos défraiements ou récupérer vos feuilles de match.

Activer l'option « doubler »

Vous pouvez, si vous le souhaitez, signaler votre accord pour être désigné-e deux fois dans le même week-end (ce que l'on appelle « doubler »).

Important : si la case dédiée n'est pas cochée (à retrouver dans le volet *Indisponibilité*), aucune double-désignation ne pourra vous être proposée.

Gérer ses indisponibilités

L'arbitrage repose sur un engagement personnel important et doit demeurer une passion. À ce titre, il est normal que vous ne soyez pas disponibles tous les week-ends pour officier. Dès que vous avez connaissance d'une indisponibilité récurrente (famille, obligations professionnelles, etc.) ou temporaire (vacances, blessures, etc.), indiquez-la directement dans Oval-e. Toute indisponibilité devra être indiquée au plus tard 15 jours à l'avance. En cas d'indisponibilité non-prévue dans ce délai, vous devrez impérativement prévenir votre DTA ainsi que le(s) désignateur(s) fédéral(aux) (dans le cas où vous êtes un·e arbitre classé·e).

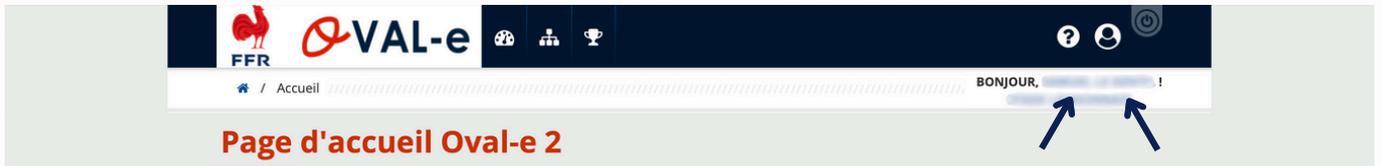
Respecter le travail des désignateurs

Les désignateurs œuvrent chaque semaine pour permettre à toutes les compétitions de se dérouler dans de bonnes conditions. Leur tâche est complexe, chronophage et bénévole. Un mot d'ordre : anticiper et prévenir dès que possible, pour éviter les déconvenues de dernière minute qui compliquent fortement leur mission.

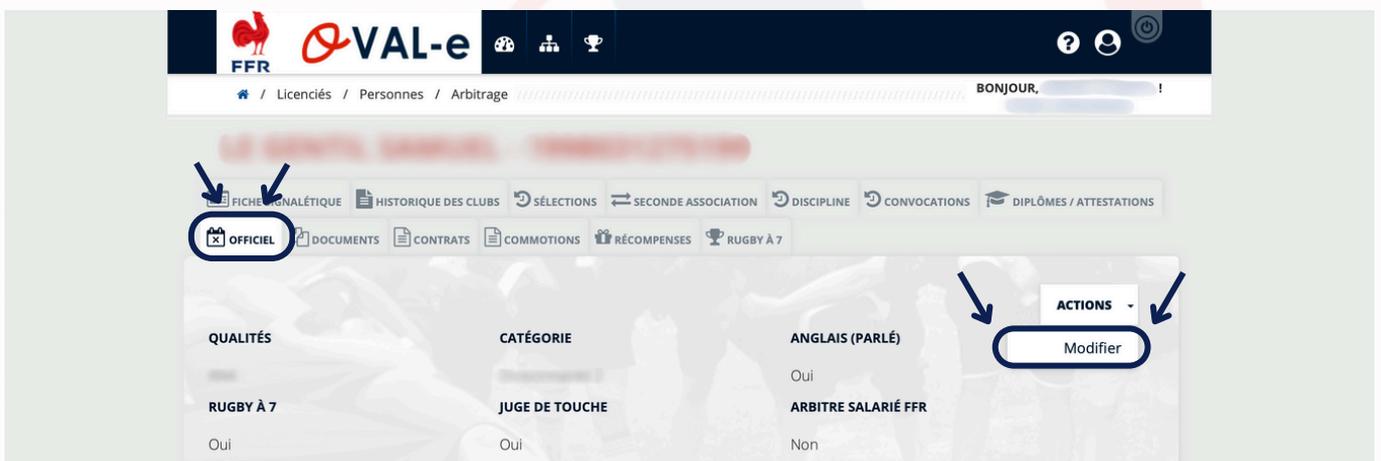
PROCÉDURES OVAL-E

Saisir ses indisponibilités et activer l'option « doubler »

Étape 1 : une fois connecté-e, vous arrivez sur la page d'accueil. Cliquez sur votre espace personnel



Étape 2 : une fois sur votre espace personnel, cliquez sur « Officiel », puis sur « Modifier »



Étape 3 : depuis cette page, vous pouvez : 1- saisir des indisponibilités récurrentes, 2- activer l'option « doubler », 3- saisir des indisponibilités ponctuelles et 4- « bannir » un club

Indisponibilités récurrentes saisies par l'officiel ①

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JÉUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Heure début	Horaire <input type="text"/>						
Heure fin	Horaire <input type="text"/>						
Toute la journée	<input type="checkbox"/>						

j'accepte de pouvoir être désigné sur deux rencontres dans un délai de 48h (doubler)

②

Indisponibilités ponctuelles saisies par l'officiel ③

	Début de l'indisponibilité	Date de reprise	Motif
Jours indisponibles (du... au...):	27/09/2024 <input type="text"/>	01/10/2024 <input type="text"/>	Congés <input type="text"/>
Jours indisponibles (du... au...):	18/04/2025 <input type="text"/>	21/04/2025 <input type="text"/>	Congés <input type="text"/>
Jours indisponibles (du... au...):	01/06/2025 <input type="text"/>	02/06/2025 <input type="text"/>	Congés <input type="text"/>

SAISIR UNE NOUVELLE INDISPONIBILITE

Clubs non souhaités ④

ÉQUIPE ARBITRE / RF

Protocole Arbitre - Représentant Fédéral

Les rôles et missions de l'arbitre et du Représentant(e) Fédéral(e) sont précisés dans les Règlements Généraux (articles 443 et 421-5). Ce protocole vise à encourager une collaboration efficace et rigoureuse entre les Officiels de match désigné.e.s. Si l'arbitre reste seul.e décisionnaire en arbitrage, la qualité du travail en binôme doit contribuer au bon déroulement de la rencontre.

Le respect, la discrétion et la coopération entre Officiels sont des éléments clés du bon fonctionnement du binôme arbitre / RF. Toute divergence doit être traitée avec professionnalisme, en dehors du regard des équipes et des spectateur·trice·s.

Avant la rencontre

Un échange téléphonique est attendu dans la semaine précédant la rencontre. Dans la mesure du possible, le covoiturage est vivement recommandé. Les Officiels doivent arriver ensemble, ou à défaut se retrouver, au stade au moins 1h30 avant le coup d'envoi.

Le Représentant(e) Fédéral(e) prend en charge la rédaction de la feuille de match dématérialisée. L'arbitre procède aux vérifications et protocoles d'avant-match : contrôle des crampons, discours aux premières lignes, échange avec les capitaines, réalisation du toss. L'arbitre vérifie, ensuite, la feuille de match dématérialisée et la verrouille avant de donner le coup d'envoi.

Pendant la rencontre

La communication entre les Officiels en cours de match reste strictement encadrée par les Règlements Généraux. Elle est limitée aux situations suivantes : gestion des remplacements, communication en cas de suspicion d'une commotion cérébrale (carton bleu), signalement d'un comportement répréhensible d'une personne admise sur le banc de touche ou signalement de propos racistes ou discriminatoires venant du public.

Après la rencontre

Les Officiels vérifient, ensemble, l'exactitude du score et des cartons saisis au cours du match. Ils procèdent à la validation de la feuille de match dématérialisée (le Représentant(e) Fédéral(e) la rédige, l'arbitre la vérifie et la signe). En cas de rédaction d'un rapport, les Officiels échangeront leurs observations.

En présence d'un superviseur, le·a Représentant·e Fédéral·e ne participera pas au débriefing.

Sauf circonstances exceptionnelles, les Officiels assistent ensemble à la réception d'après-match.

PRÉPARER SON MATCH

Un match se prépare dès la semaine qui le précède

L'arbitre doit régulièrement consulter ses désignations sur Oval-e et les informations liées à chaque match (jour, horaire, lieu), s'informer sur la compétition arbitrée et revoir les règlements spécifiques à la catégorie (remplacements, dispositions spécifiques, etc.). Le document *Essentiel des Compétitions*, disponible sur Perf'Arbitres (onglets « Documents »), est un appui précieux à cet effet.

L'arbitre doit toujours se présenter dans une tenue correcte, quelle que soit la catégorie ou la compétition arbitrée. En toutes circonstances, il ou elle représente la Fédération Française de Rugby et la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby. Ce statut oblige.

Être arbitre, ce n'est pas seulement appliquer un règlement : c'est incarner un cadre fiable, rassurant et cohérent pour tous les acteurs du jeu.

Avant le match

Les Officiels de match sont attendu.e.s au minimum 1h30 avant le coup d'envoi du match. A leur arrivée, ils ou elles se présentent aux dirigeant.e.s du club recevant, effectuent un tour des installations et prennent connaissance de la feuille de match dématérialisée.

À cinq minutes du coup d'envoi, les rédacteur.trice.s des deux équipes rejoignent le vestiaire de l'arbitre (ou, le cas échéant, le bureau dédié à cet effet) pour verrouiller la feuille de match dématérialisée. Deux minutes avant le match, l'arbitre fait sortir les équipes dans le couloir. Une fois toutes les vérifications effectuées (personnes autorisées sur le banc, présence des juges de touche, etc.), l'arbitre donne le coup d'envoi à l'heure prévue.

Pendant le match

Les Officiels de match sont garants du bon déroulement de la rencontre. L'arbitre, seul.e décisionnaire en matière d'arbitrage, peut compter sur l'appui du ou de la Représentant.e Fédéral.e pour les aspects administratifs.

L'arbitre veille au respect des Règles du Jeu et des dispositions spécifiques à chaque compétition. Il ou elle est un.e facilitateur.trice de jeu : son arbitrage doit encourager la continuité du jeu, tout en assurant la sécurité des joueur.euse.s par l'application rigoureuse des Règles.

L'arbitre doit trouver le ton juste : ni rigide, ni permissif, mais toujours lisible et constant. C'est dans l'équilibre entre autorité et justesse que l'arbitre gagne la confiance des joueur.euse.s. Un bon arbitrage, c'est celui qui se fait respecter sans se faire remarquer. Et surtout, l'autorité de l'arbitre ne se décrète pas : elle se construit, action après action, par la clarté et la maîtrise.

L'ARBITRE ASSISTANT·E

OBJECTIFS

VALORISER LA FONCTION DE L'ARBITRE ASSISTANT·E ET DÉVELOPPER SA FORMATION

La DCSOM reconnaît de plus en plus l'importance stratégique de la fonction d'arbitre assistant·e, qui constitue un maillon essentiel de l'équipe des Officiels de match. Leur engagement, leur implication et leur comportement conditionnent la cohésion et l'efficacité collective du trio arbitral.

Missions et posture

« Devoirs premiers » et « devoirs seconds » constituent le cœur de mission de l'arbitre assistant·e. Mais au-delà de ces missions, son rôle est fondamental dans la gestion de la fluidité du jeu, la prévention des conflits et la garantie d'un arbitrage juste et respecté. En ce sens, il ou elle est un·e véritable partenaire de l'arbitre central·e, en qui il ou elle place sa confiance pour construire ensemble une conduite de match cohérente et maîtrisée.

La posture de l'arbitre assistant·e doit être à la fois proactive et discrète. La communication au sein du trio est donc cruciale, elle repose sur un protocole clair et partagé (signaux visuels, échanges verbaux, etc.) et une compréhension mutuelle des priorités et des zones d'intervention. Cette coordination permet d'anticiper, d'ajuster les décisions et d'assurer la cohérence de l'arbitrage.

Préparation et condition physique

Comme pour l'arbitre central·e, la préparation de l'arbitre assistant·e est une étape indispensable. Elle passe par une révision approfondie des règles spécifiques à sa fonction — notamment sur les cas de touche et le traitement des gestes de jeu déloyal — ainsi que par une mise à jour régulière des évolutions règlementaires propres à la compétition concernée.

La condition physique est également primordiale : savoir se placer au bon endroit, en mouvement constant, demande endurance et agilité, qualités à entretenir tout au long de la saison.

Ressources et outils

Pour soutenir cette montée en compétences, l'ensemble des documents et ressources pédagogiques nécessaires est accessible sur la plateforme Perf'Arbitres, dans la rubrique « Documents ». Ces outils permettent à chacun·e de s'approprier pleinement sa fonction, de s'adapter aux exigences des différentes compétitions, et de contribuer activement à la réussite collective du trio arbitral.

APRÈS LE MATCH

Clôture administrative et Feuille de match dématérialisée

Dans le cas où un·e Représentante Fédéral·e est présent·e, c'est à lui·elle que reviendra la charge de saisir l'ensemble des informations requises (scores, cartons, remplacements, etc.) sur la Feuille de match dématérialisée. La vérification finale et la validation devra nécessairement être assurée par l'arbitre, même en cas de présence d'un·e Représentante Fédéral·e. Une fois la saisie terminée, la FDMD devra être validée et signée par les rédacteur·trice·s des deux équipes, avant d'être clôturée.

Réception d'après-match

Il est attendu que les Officiels de match se rendent, ensemble, à la réception d'après-match. Ce moment permet d'échanger avec les différents acteurs du match, de confronter les points de vue. Toutefois, une vigilance s'impose : si l'échange est plus que souhaité, le devoir de réserve reste de mise. Les propos tenus, même dans un cadre informel, doivent rester mesurés et respectueux.

En cas d'incident : signalement et accompagnement

En cas de carton rouge (trouble, exclusion définitive, désordre occasionnés, incidents graves, etc.), de soucis technique ou de question liée à la saisie administrative, l'arbitre aura pour obligation de prévenir son Formateur de secteur et/ou son DTA. Ces derniers l'orienteront sur les démarches à suivre et accompagneront l'arbitre dans la rédaction de son rapport. Cette règle s'applique également pour tout autre incident notable déclaré sur la feuille de match.

Le rapport de l'arbitre

Lorsqu'un rapport est requis (exclusion définitive, incident sur le banc, interruption de match, etc.), il doit être rédigé avec précision, neutralité et rigueur. Le rapport doit exposer les faits de manière strictement factuelle, sans jugement personnel ni formulation ambiguë. Il doit être saisi dans Oval·e, via la section dédiée en bas de la page d'accueil au plus tard le lundi à 12h00.

Avant toute transmission du rapport, un échange avec le Formateur de secteur et/ou le DTA est obligatoire. Il validera avec vous le contenu du rapport et pourra, au besoin, vous proposer une relecture ou des ajustements de forme.

Les Formateurs de Ligue mettent à votre disposition un outil d'aide à la rédaction de vos rapports, accessible via le lien suivant :

<https://ref-site.fr/report>

Attention , le rapport généré est une ébauche et peut comporter des erreurs de syntaxe

FEUILLE DE MATCH

Feuille de match dématérialisée (FDMD)

La feuille de match est entièrement dématérialisée. Elle doit impérativement être remplie par les Officiels de match (arbitre et/ou Représentant-e Fédéral) depuis un appareil informatique : uniquement un ordinateur (portable ou fixe) ou une tablette. L'usage du téléphone est à proscrire, l'interface n'étant ni adaptée ni autorisée pour un usage officiel.

Un tutoriel complet est disponible sur Perf'Arbitres pour vous accompagner pas à pas dans l'utilisation de la plateforme FDMD et répondre aux difficultés les plus fréquentes.

Chemin d'accès au tutoriel

« Documents » > « Documents de la Ligue Nouvelle-Aquitaine » >
« Outils informatique » > « FDMD - JDM » >
« FDM-JDM — Mode d'emploi »

En cas d'impossibilité : recours à la feuille de match papier

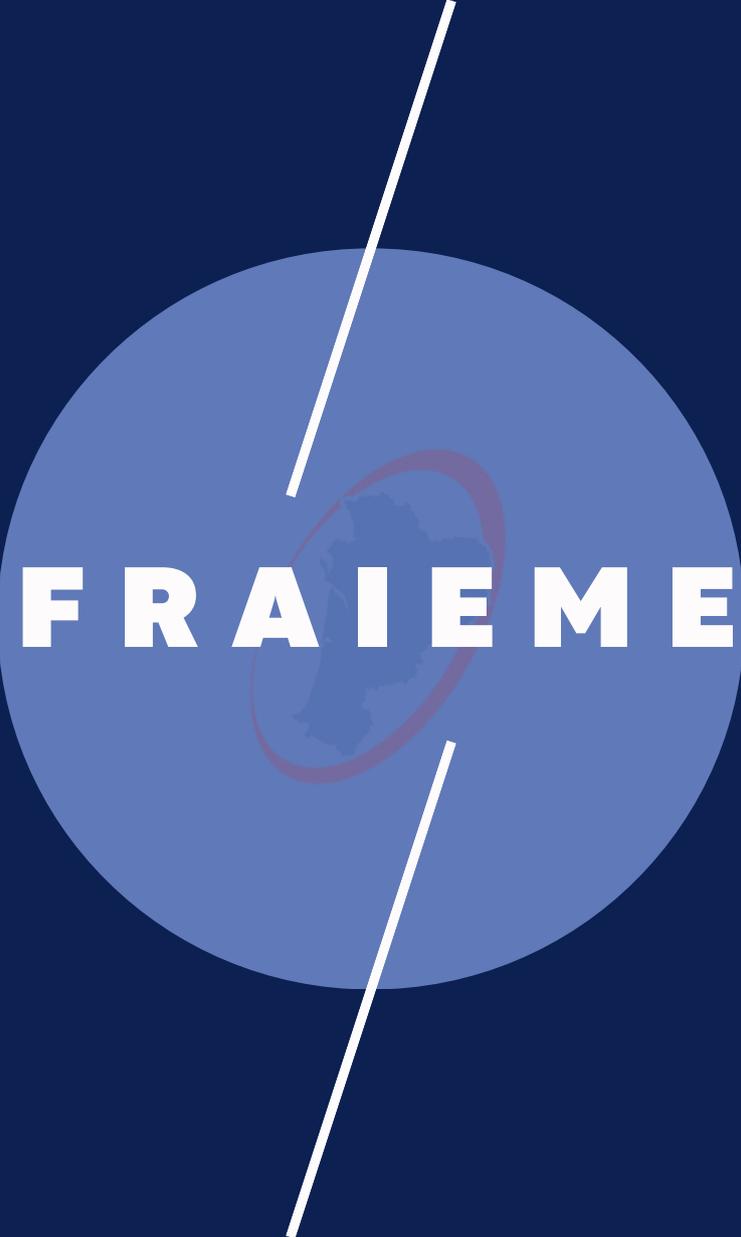
Il peut arriver, pour des raisons techniques (absence de réseau, panne de matériel, bug du logiciel, etc.), que la feuille de match dématérialisée ne puisse être utilisée. Dans ce cas exceptionnel, les Officiels de match devront remplir une feuille de match papier.

Cette feuille devra ensuite :

- Être scannée et envoyée par mail à l'organisateur de la compétition, en expliquant précisément les raisons ayant empêché l'usage de la FDMD.
- Être envoyée par courrier postal à ce même organisateur, dans son format original signé.

En parallèle, l'arbitre devra obligatoirement en informer son DTA.

ORGANISATEUR	Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine	Fédération Française de Rugby
ENVOI MAIL	arbitrage@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	rapport-officiel@ffr.fr
ENVOI POSTAL	Maison Ovale Territoriale de Bayonne 5, Avenue Raoul Follereau 64100 Bayonne	Fédération Française de Rugby 3-5, Rue Jean de Montaigu 91463 MARCOUSSIS Cedex



DÉFRAIEMENT

SECTEUR PROFESSIONNEL

	ARBITRE	ARBITRE ASSISTANT	ARBITRE VIDÉO	ARBITRE N°4 ARBITRE N°5
1ère DIVISION PROFESIONNELLE	1200 €	400 €	400 €	150 €
2ème DIVISION PROFESIONNELLE	700 €	300 €	300 €	150 €
MATCHS AMICAUX (1ère DIV PRO)	270 €	80 €	X	X
MATCHS AMICAUX (2ème DIV PRO)	150 €	60 €	X	X

Frais de trajet et hébergement

L'indemnité kilométrique est fixée à 0,45€ / km, quel que soit le nombre de kilomètres parcourus. Le remboursement des frais d'autoroute dépend de l'estimation disponible sur le site Mappy. Les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.mappy.fr (itinéraire lundi 00h00).

Pour les compétitions gérées par la FFR, en cas de déplacement supérieur à 1000 kms, les frais d'hôtel sont remboursés par la FFR.

Fiche de frais et remboursement

Les arbitres désigné·e·s en tant que quatrième (N°4) ou cinquième (N°5) arbitre sur des rencontres de Top 14 ou Pro D2 doivent impérativement transmettre leur fiche de frais à Amélie Denis — responsable du suivi administratif du Plan de Performance de l'Arbitrage — à l'adresse mail suivante : officiels-pro@ffr.fr

Attention : seule cette adresse compte pour la prise en compte des frais liés à ces compétitions.

En cas de question administrative ou de doute concernant les modalités de défraiement pour les compétitions professionnelles :

Joindre Amélie Denis au 01 69 63 67 28

SECTEUR FÉDÉRAL

	ARBITRE	ARBITRE ASSISTANT	N°4 / N°5 / EN-BUT
NATIONALE	220 €		
NATIONALE 2	200 €	90 €	60 €
1ère DIVISION FÉDÉRALE	180 €		
2ème DIVISION FÉDÉRALE ÉLITE 1 FÉMININE	120€	70€	60€
3ème DIVISION FÉDÉRALE ÉLITE 2 FÉMININE REICHEL ESPOIRS ÉLITE REICHEL ESPOIRS ACCESSION ESPOIRS NATIONAUX ESPOIRS FÉDÉRAUX ÉLITE CRABOS ÉLITE ALAMERCERY ÉLITE GAUDERMEN	100€	70€	60€
AUTRES COMPÉTITIONS	70 € (ph. finale 100€)	60 €	60 €
RUGBY À 7 (forfait journée)	75 €	50 €	50 €
MATCHS AMICAUX NAT 1 / 2, FED 1	100 €	50 €	X
MATCHS AMICAUX FED 2 / 3	60 €	X	X
MATCHS AMICAUX AUTRE NIVEAU	50 €	X	X

Indemnités et frais de trajet

Pour toutes les compétitions fédérales, les défraiements des arbitres (centraux et assistants) sont intégralement pris en charge par la Fédération Française de Rugby.

Le montant de l'indemnité dépend de la compétition arbitrée (voir tableau ci-dessus), auxquels s'ajoutent 0,45 € par kilomètre parcouru (aller-retour), ainsi que, le cas échéant, le remboursement des frais de péage. Les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.mappy.fr (itinéraire lundi 00h00).

Lorsque trois arbitres sont désigné·e·s sur une même rencontre, il est vivement recommandé, lorsque cela est possible, d'organiser un covoiturage. Dans ce cas, il appartient aux arbitres concerné·e·s de gérer leurs frais de déplacement depuis leur espace personnel Oval-e.

Fiche de frais et remboursement

Le versement des indemnités est automatisé. Il est déclenché par la validation du score par le service Compétition de la F.F.R., que la feuille de match soit dématérialisée ou non. La F.F.R. s'engage à régler ces défraiements par virement bancaire tous les 15 jours.

Les arbitres n'ont aucune action à réaliser pour percevoir leurs indemnités. Néanmoins, il est conseillé de suivre avec attention les versements sur son espace personnel Oval-e et de conserver systématiquement les justificatifs de péage (dans le cas où la F.F.R. les réclamerait).

SECTEUR TERRITORIAL

Applicable aux compétitions suivantes : Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3, Réserves régionales, M19 Régionale 1 et 2, M16 Régionale 1 et 2, Féminines Régionales à X, Féminines Régionale M18 Développement à X, M18 Amicale des 6 Nations.

Indemnités et frais de trajet

Le montant de l'indemnité versée pour un match territorial est fixé à 70€, auxquels s'ajoutent 0,45 € par kilomètre parcouru (aller-retour), ainsi que, le cas échéant, le remboursement des frais de péage. Les kilomètres sont déterminés selon la référence internet : www.mappy.fr (itinéraire lundi 00h00). Le plafond est fixé à 170€ + péages.

Fiche de frais et remboursement

En l'absence de frais de péage, aucune action n'est attendue de la part de l'arbitre : le versement des indemnités se fera automatiquement par virement, chaque mois, depuis la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Lorsqu'un·e arbitre utilise l'autoroute pour se rendre sur un match sur lequel il est désigné·e, il ou elle doit impérativement transmettre ses justificatifs de paiement (tickets de péage) à l'adresse suivante : frais-arbitres@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr.

Ces justificatifs doivent être envoyés dans les meilleurs délais, et au plus tard 60 jours après la date de la désignation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

Rugby à 7, Beach Rugby et autres tournois

Pour les tournois (Rugby à 7, Beach Rugby et autres formats similaires), les frais ne sont pas traités automatiquement. Les arbitres doivent donc penser à remplir une fiche de frais et l'adresser à cette même adresse mail. Cette démarche est indispensable pour déclencher le processus de remboursement.

Pour ce type d'événement, l'indemnité est versée sous forme de forfait global, comprenant match et déplacement, à hauteur de 75 euros.

Désignations inter-secteur

Lorsqu'un·e arbitre est amené·e à officier dans un secteur autre que le sien (dans le cadre d'un échange, par exemple), le montant total de l'indemnité perçue ne pourra, en aucun cas, dépasser 170€. Cette somme correspond à une indemnité de match fixée à 70€ à laquelle s'ajoute un défraiement kilométrique calculé pour un aller-retour de 223 kilomètres.

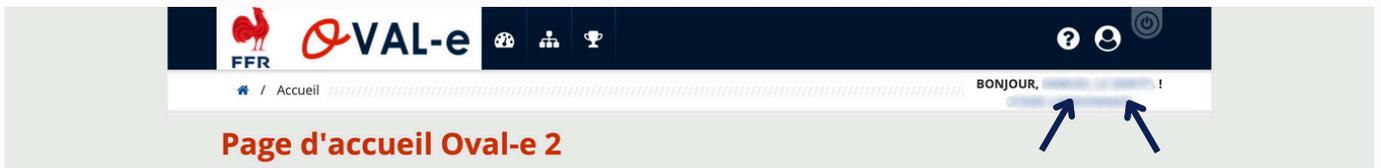
TABLEAU RÉCAPITULATIF

COMPÉTITION	QUI DÉSIGNE ?		QUI DÉFRAIE ?		ENVOI FDM (si version papier)
	ARBITRE	AA	ARBITRE	AA	
COUPE DE FRANCE FÉMININE À X	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
ÉLITE 1 FÉMININE	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
RÉSERVE ÉLITE FÉMININE	NAQ	X	FFR	X	FFR
ÉLITE 2 FÉMININE	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
FÉDÉRALE 1 FÉMININE	NAQ	X	FFR	X	FFR
FÉDÉRALE 2 FÉMININE	NAQ	X	FFR	X	FFR
FÉMININES FÉDÉRALE M18 À XV	NAQ	X	FFR	X	FFR
REICHEL ESPOIRS ÉLITE	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
ÉLITE CRABOS	FFR	X	FFR	X	FFR
ÉLITE ALAMERCERY	FFR	X	FFR	X	FFR
ÉLITE GAUDERMEN	NAQ	X	FFR	X	FFR
NATIONALE	FFR	FFR	FFR	FFR	FFR
REICHEL ESPOIRS ACCESSION	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
NATIONALE 2	FFR	FFR	FFR	FFR	FFR
ESPOIRS NATIONAUX	FFR	X	FFR	X	FFR
1ère DIVISION FÉDÉRALE	FFR	NAQ	FFR	FFR	FFR
ESPOIRS FÉDÉRAUX	NAQ	X	FFR	X	FFR
2ème DIVISION FÉDÉRALE	FFR	X	FFR	X	FFR
FÉDÉRALE B	NAQ	X	FFR	X	FFR
3ème DIVISION FÉDÉRALE	NAQ	X	FFR	X	FFR
EXCELLENCE B	NAQ	X	FFR	X	FFR
NATIONALE U18	NAQ	X	FFR	X	FFR
NATIONALE U16	NAQ	X	FFR	X	FFR
RÉGIONALE 1	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
RÉGIONALE 2	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
RÉGIONALE 3	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
RÉSERVES RÉGIONALE	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
M19 RÉGIONALE 1 et 2	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
M16 RÉGIONALE 1 et 2	NAQ	X	NAQ	X	NAQ
MATCHS AMICAUX	NAQ	X	NAQ	X	NAQ

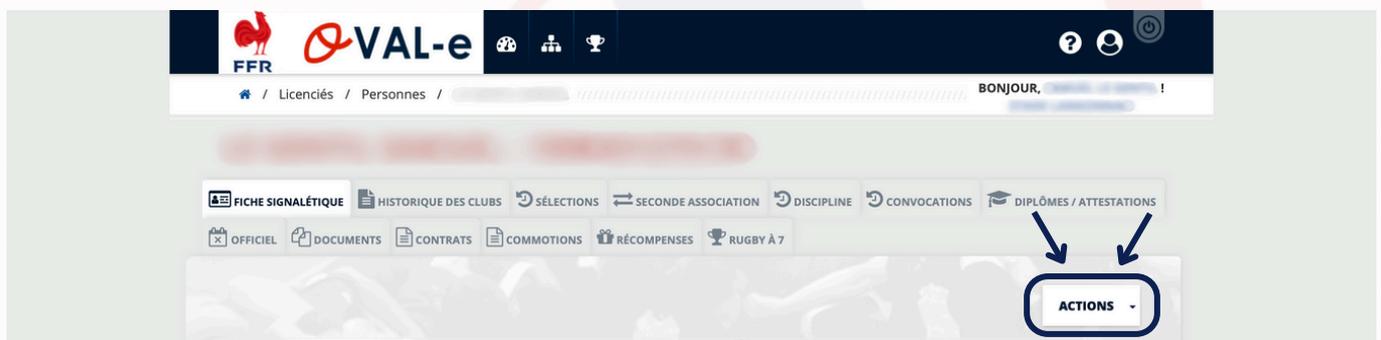
PROCÉDURES OVAL-E

Recevoir ses défraiements de match

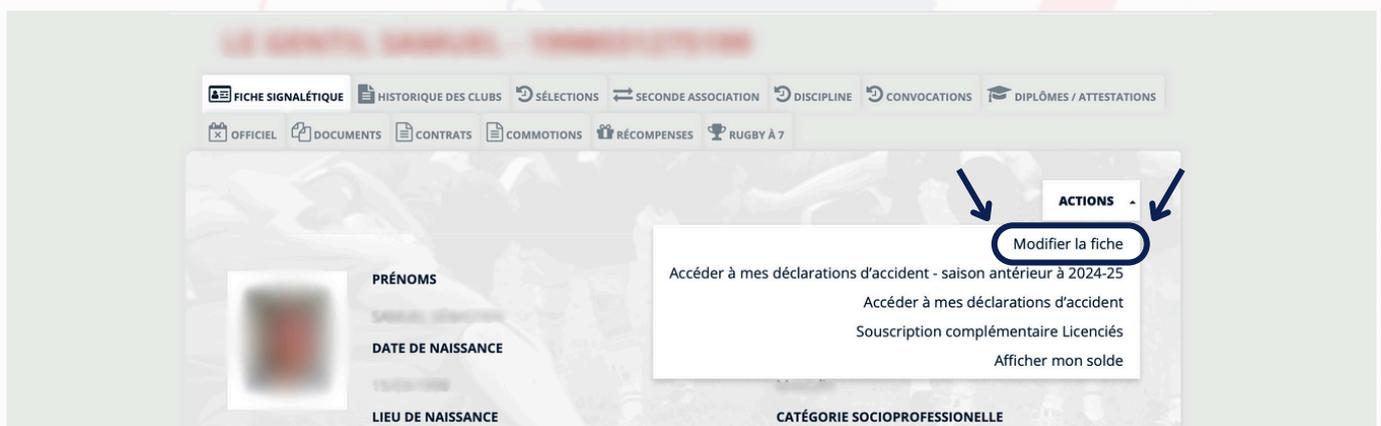
Étape 1 : une fois connecté-e, vous arrivez sur la page d'accueil. Cliquez sur votre espace personnel



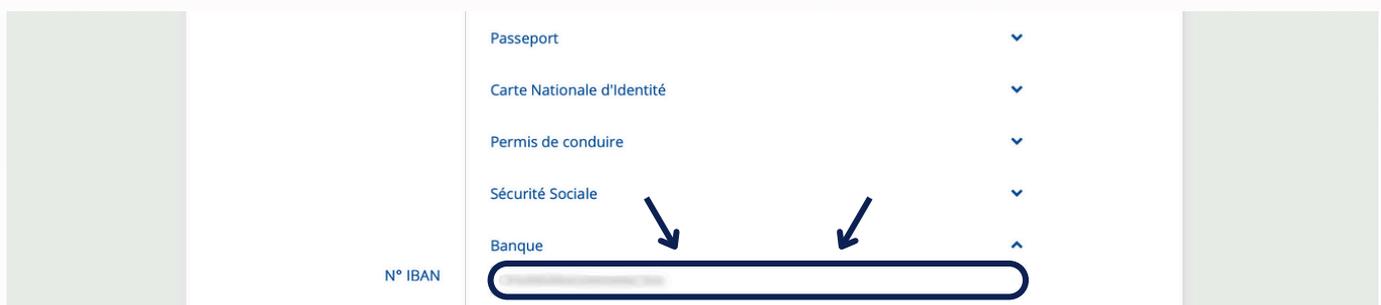
Étape 2 : une fois sur votre espace personnel, cliquez sur « Action »



Étape 3 : choisissez dans le menu déroulant « Modifier la fiche »



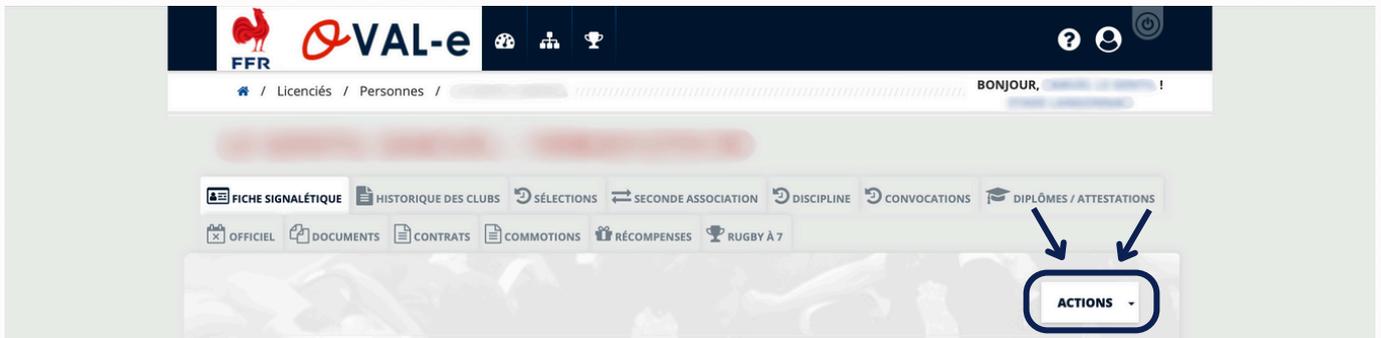
Étape 4 : rentrez votre numéro IBAN à l'endroit destiné à cet effet



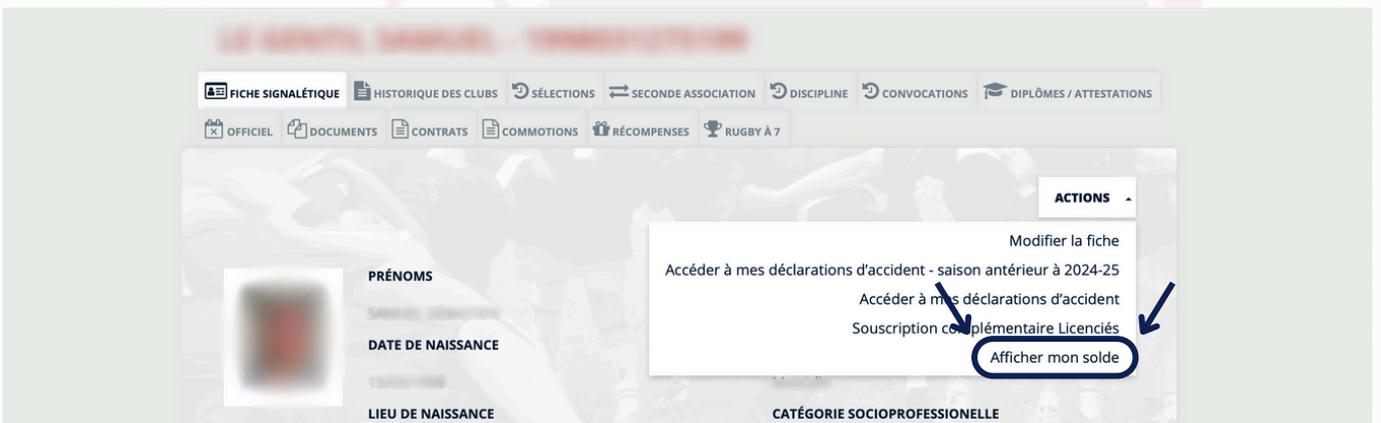
PROCÉDURES OVAL-E

Consulter son compte F.F.R.

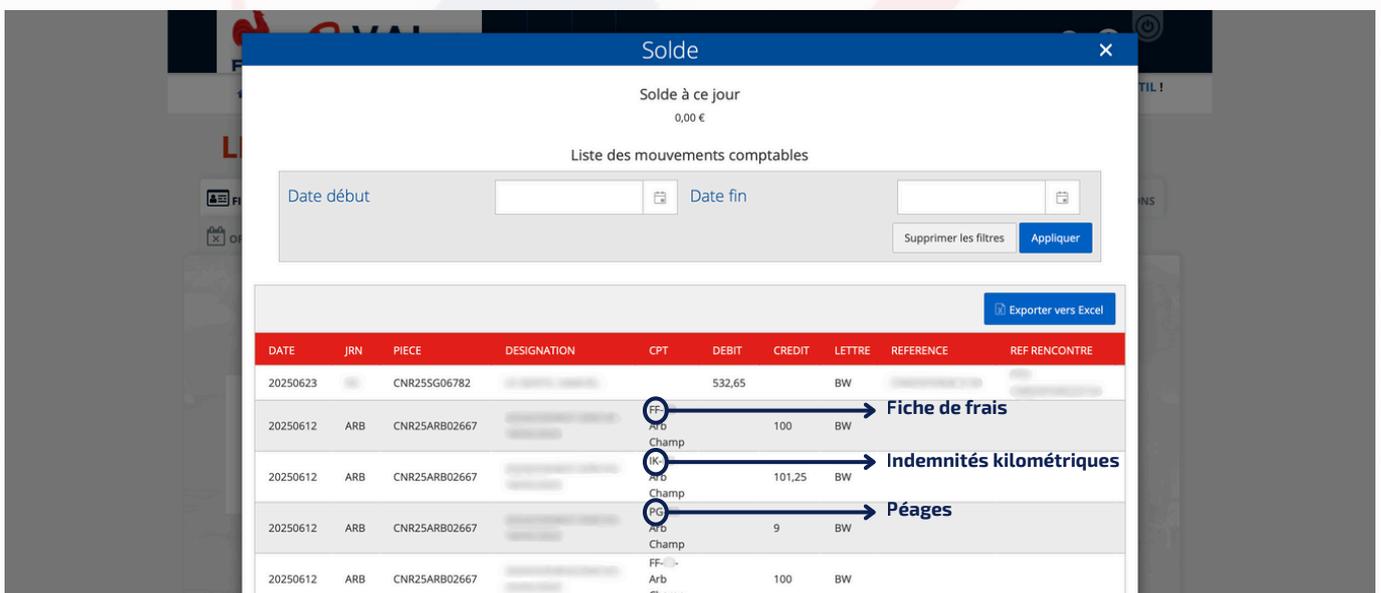
Étape 1 : connectez-vous et rendez-vous sur votre espace personnel. Cliquez ensuite sur « Action »



Étape 2 : choisissez dans le menu déroulant « Afficher mon solde »



Étape 3 : vous pouvez désormais consulter vos lignes de compte F.F.R.



LIENS UTILES

FFR

<https://www.ffr.fr>

COMPÉTITION

<https://competitions.ffr.fr/2025-2026>

FDMD

<https://fdm.ffr.fr>

JOUR DE MATCH

<https://jdm.ffr.fr/home>

OVAL-E

<https://ovale2.ffr.fr/Identity/Login>

PERF' ARBITRE

<https://perfarbitres.com>

MOODLE

<https://reseau.jsworld.fr/login/?lang=fr>

REF' SITE

<https://ref-site.fr>

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE

